

DEPARTEMENT
DE
HAUTE CORSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CALVI-BALAGNE

L'an deux mil seize, et le vingt-sept du mois de janvier, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur François MARCHETTI, Président.**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 38		
Présents 22	Absents 11	Procurations 5
VOTE PUBLIC		
Pour 27	Contre 0	Abstentions 0

Présents : MM. FX. ACQUAVIVA - D. ANDREANI - L. ANDREANI - R. BARTHELEMY - D. BICCHIERAY - JB. CECCALDI - S. DOMINICI - J.EMMANUELLI - ML. GUERINI - J. GUGLIELMACCI - P. GUGLIELMACCI - P. GUIDONI - F. MARCHETTI - JM. NOBILI - E. ORSINI - J. PAOLINI - J. ROBICHON - A. SANTINI - F. SEVEON - P. SIMEONI - E. SUZZONI - R. SANTELLI *représenté par F.CROCE.*

Absent(s) : M. A.ALBERTINI - MP. ANTONELLI - I. BENIGNI - S. BERENI - A. FALCUCCI - J. LUCIANI - N. MARIANI - E. MUNIER - R. POIRON - MJ. SALVATORI - G. SELIER.

Absent(s) ayant donné procuration : P. JACQ à F. MARCHETTI - M. LUCIANI à P. GUGLIELMACCI - M. PARIGGI à A. SANTINI - L. PINELLI à P. GUIDONI - JM. SEITE à P. SIMEONI.

Secrétaire : ML. GUERINI

Date de convocation : 21/01/2016

Date d'affichage :

OBJET :

AMENAGEMENTS DES
INSTALLATIONS DU QUAI DE
TRANSIT DES DECHETS DE
NOTRE DAME DE LA SERRA

CREATION DE DALLES
MAÇONNEES

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Le Président rappelle à l'assemblée la proposition d'aménagement du quai de transit des ordures ménagères de Notre Dame de la Serra à Calvi par la création de quatre dalles bétonnées afin d'améliorer les conditions d'exploitation des installations.

- Jambages pour pose d'un Algéco
- Dalle pour bennes en pyrolles
- Dalle pour quai de déchargement des ordures ménagères
- Dalle pour stationnement de remorques à fond mouvant

Autorisation de signature du marché

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée à cette dépense est estimée à 29 675 € HT.

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.

Le Président propose au conseil communautaire de l'habiliter à signer le présent marché de travaux avec l'entreprise désignée lauréate lors de la commission d'appel d'offres du 27 janvier 2016.

Désignation de l'entreprise : Pedro Miguel DA ROCHA ESTEVES – 20260 CALVI

Pour un montant de travaux : 26 915 € HT

Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le

Le conseil communautaire après en avoir délibéré,

APPROUVE l'exposé du Président.

ACCREDITE le Président à signer le marché de travaux avec l'entreprise ci-dessus désignée.

Fait et délibéré, le 27 janvier 2016

Pour copie conforme

Le Président

